admet volontiers la distinction sensible des rangs; que dis-je? elle la réclame pour elle-même: elle aime la richesse et la magnificence dans ses temples, dans tout l'appareil extérieur qui la revêt aux yeux des peuples; elle comprend aussi qu'une noble splendeur environne le trône, que les arts décorent magnifiquement les monuments publics d'une grande nation; elle accorde à chacun, selon sa fortune et sa position, une part modérée, convenable de jouissances légitimes.

ECHOS DES FRATERNITÉS

VISITE CANONIQUE DE 1.A FRATERNITÉ DE MONTRÉAL.

Tel qu'annoncé, la visite de règle de notre fraternité a commencé dimanche le 25 novembre dernier, et s'est terminée venc edi soir, 30 novembre. Le premier décembre au mat.n, une messe a été dite par le R. P. Visi-

teur pour les confrères défunts.

Il faut avoir goûté au bonheur que cette visite a apporté à chaque tertiaire pour en comprendre toute l'étendue et toute la douceur. Par leur regularité à assister aux exercices, par leur piété, nous pourrions dire jusque par leurs larmes, les membres du Tiers-Ordre de Montréal ont prouvé qu'ils voulaient profiter des avantages de la visite, qu'ils en comprenaient l'importance, et que la bonté du R. P. Visiteur, ses affectueuses paroles, ses touchantes exhor-

tations avaient trouvé le chemin de leur cœur.

Dès l'ouverture de la visite, la fraternité s'est réunie au complet dans son église de Notre-Dame des Anges. Le R. P. Fréderic y parla de la grandeur de la mission à laquelle était appelé le tertiaire. Véritable religieux dans le monde, il lui faut atteindre une plus grande perfection que les autres hommes. C'est lui qui doit donner le bon exemple au milieu des scandales des méchants. Pour l'aider et l'encourager, l'Eglise l'a associé à ce concert sublime qu'elle chante jour et nuit vers Dieu, dans la récitation de l'office canonial: petit office de la sainte Vierge pour ceux qui le peuvent, récitation des douze Pater et Ave pour ceux qui ne peuvent faire plus. D'ailleurs, ces douze Fater et Ave sont un véritable office canonial, et doivent autant que possible être récités dans les heures canoniales, c'est-à-dire les six premiers pour Matines et Laudes,